L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS
à partir du 1er de chaque mois
France et Algérie : Un an... 25 fr.
— — Six mois. 14 fr.
Étranger (U.-P.): Un an..... 32 fr.
— — Six mois.. 18 fr.
Adresse télégraphique : Économéen-Paris

Paraissant le Vendredi
Rédacteur en chef : Edmond THÉRY
PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :
France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS
Ligne anglaise de 5 centimètres
Annonces en 7 points..... 2 50
Réclames en 8 points..... 4 »
Ce tarif ne s'applique pas aux annonces et réclames d'émission.
TÉLÉPHONE : Central 46-61

N° 1265. — 49e volume (22) || Bureaux : 50, rue Sainte-Anne, Paris (2e Arrt) || Samedi 3 Juin 1916

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES			Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courts et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances s/ valeurs mobilières	
FRANCE — Banque de France							
1914 23 juillet....	4.104	640	6.912	943	1.541	739	3½
1916 18 mai.....	4.723	354	15.446	1.996	1.966	1.214	5
1916 25 mai.....	4.732	352	15.435	2.109	1.954	1.208	5
1916 2 juin.....	4.739	352	15.531	2.106	1.956	1.204	5
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1914 23 juillet....	1 696	418	2.364	1.180	939	63	4
1916 6 mai.....	3.078	50	8.303	2.053	6.315	13.6	5
1916 15 mai.....	3.078	49	8.270	1.889	6.309	21	5
1916 23 mai.....	3.079	50	8.054	2.219	6.583	14	5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1914 23 juillet....	1.094	»	733	1.055	841	»	3
1916 11 mai.....	1.484	»	861	2.086	1.985	»	5
1916 18 mai.....	1.502	»	867	1.965	1.997	»	5
1916 25 mai.....	1 501	»	869	2.035	1.911	»	5
DANEMARK — Banque Nationale							
1914 31 juillet....	110	»	219	24	94	15	6
1916 29 février...	168	4	330	25	57	21	5
1916 31 mars.....	186	6	346	57	45	22	5
1916 29 avril.....	195	5	358	45	57	23	5
ESPAGNE — Banque d'Espagne							
1914 24 juillet....	543	730	1.919	498	446	170	4½
1916 13 mai.....	996	761	2.174	752	433	250	4½
1916 20 mai.....	1.000	764	2.159	755	430	247	4½
1916 27 mai.....	1.008	768	2.152	777	427	246	4½
HOLLANDE — Banque Néerlandaise							
1914 25 juillet....	340	17	652	10	185	130	3½
1916 6 mai.....	1.119	4	1.395	119	231	190	4½
1916 13 mai.....	1.125	4	1.352	98	83	165	4½
1916 20 mai.....	1.130	5	1.334	110	80	148	4½
ITALIE — Banque d'Italie							
1914 31 juillet....	1.105	89	3.086	245	586	115	5½
1916 31 mars.....	1.016	102	2.905	664	433	327	5½
1916 10 avril.....	1.013	101	2.950	659	441	282	5½
1916 30 avril.....	1.002	101	2.960	669	467	242	5½
ROUMANIE — Banque Nationale							
1914 18 juillet....	154	1	414	14	237	47	5½
1916 15 avril.....	254	0	900	208	219	32	6
1916 22 avril.....	256	0	910	233	208	31	6
1916 5 mai.....	263	0	905	319	196	32	6
RUSSIE — Banque de l'Etat							
1914 21 juillet....	4.270	197	4.358	698	1.049	518	5½
1916 21 avril.....	4.336	153	16.491	2.806	11.047	1.903	6
1916 29 avril.....	4.343	156	16.678	3.075	10.947	1.850	6
1916 6 mai.....	4.347	161	16.640	2.857	10.784	1.795	6
SUÈDE — Banque Royale							
1914 31 juillet....	146	8	320	109	236	11	5½
1916 29 février...	227	4	426	147	209	18	5
1916 31 mars.....	225	5	464	138	216	24	5
1916 29 avril.....	231	5	465	164	217	20	5
SUISSE — Banque Nationale							
1914 23 juillet....	180	19	268	51	94	14	3½
1916 6 mai.....	257	52	425	134	184	19	4½
1916 15 mai.....	257	53	414	119	151	18	4½
1916 23 mai.....	257	55	406	134	163	17	4½

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	3 mai 1916	10 mai 1916	17 mai 1916	24 mai 1916	31 mai 1916
Londres.....	25.22¼	25.17½	28.26½	28.27	28.25	28.22	28.18½
New-York.....	548.25	516 »	593.½	594 »	593 »	592 »	591.½
Espagne.....	500 »	482.75	585 ½	586 »	582 »	589 »	591 »
Hollande.....	208.30	207.56	248 »	244 »	245 ½	245 »	245.½
Italie	100 »	99.62	95 »	91.½	93 ½	94 »	93.½
Pétrograd.....	266.67	263 »	183 »	182.½	181.½	182 »	181.½
Scandinavie ..	139 »	138.25	181 ½	184 »	182.½	180 »	177 »
Suisse.....	100 »	100.03	114 »	114 »	113.½	113 »	112.½

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	3 mai 1916	10 mai 1916	17 mai 1916	24 mai 1916	31 mai 1916
Londres	100 liv.	99.82	112.06	112.08	112 »	111.88	111.74
New-York.....	» dol.	99 56	114.52	114.62	114.42	114.23	114.13
Espagne.	» pes.	96.55	117.10	117.20	116.40	117.80	118.20
Hollande.....	» flor.	99.64	119.06	117.14	117.46	117.62	117.46
Italie.	» lire.	99.62	95 »	91.½	93.½	94 »	93.½
Pétrograd. ...	» rbl.	98.62	68.62	68.44	68.66	68.25	68.66
Scandinavie ..	» cour	99.46	130.58	132.38	131.30	129.50	127.34
Suisse	» fr. .	100.03	114 »	114 »	113.½	113 »	112.½

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916	23 mai 1916	30 mai 1916
Paris.....	25.22¼	25.18¾	28.29	28.27½	28.25½	28.205	28.18
New-York	4.86⅝	4.871	4.76⅝	4.76¾	4 76⅝	4.765	4.76⅜
Espagne.....	25.22	25.90	24.43	24.13	24.17	23.95	23.95
Hollande.....	12.109	12.125	11.35½	11 57½	11.49½	11.305	11.47½
Italie.....	25.22	25 268	30.55	30.70	30 30	30.10	30.33
Pétrograd.....	94.62	95.80	156.50	156 »	156 »	155.75	155.62
Portugal.....	53.28	46.19	34.37	34.37	34 31	34.325	34.62
Scandinavie...	18.25	18.24	15 80	15.27½	15.37½	15.67½	16 »
Suisse..... .	25.22	25.18	24.68	24.80	24.85	25 »	24.90

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916	23 mai 1916	30 mai 1916
Paris.....	100 fr.	100 14	89.15	89.21	89.26	89.425	89.50
New-York	» dol.	99.90	102.09	102.15	102.15	102.12	102.15
Espagne.....	» pes	96.64	103.23	104.52	104.35	105.31	105.35
Hollande.....	» flor.	99.87	106.64	104.61	105.34	105.24	105.32
Italie.....	» lire	99.82	82.56	82.16	83.24	83.80	83.16
Pétrograd.....	» rou.	98.77	60.46	60.65	60.65	60.745	60.80
Portugal.....	» mil.	86.69	64.51	64.51	64.30	64.35	64.98
Scandinavie..	» cou.	100.85	115.47	119.47	118.70	116.43	114.06
Suisse.....	» fr.	100 17	102.10	101.70	101.50	100 89	101.29

Aucun changement notable ne s'est produit dans l'allure générale de la cote. L'amélioration se poursuit graduellement dans la plupart des compartiments ; il n'y a guère que la devise *Espagne* qui fasse exception. Le 31, elle clôture à 591, contre 589 le 24 et 582 le 17. Au cours de 1.18 1/5, la *peseta* enregistre le niveau le plus haut auquel l'ait portée la crise actuelle. Et cependant, les capitalistes espagnols rapatrient beaucoup des valeurs nationales cotées sur notre marché et le Gouvernement de Madrid encourage toujours la nationalisation de l'Extérieure. Mais notre dette vis-à-vis de la péninsule reste supérieure aux moyens de compensation dont nous pouvons disposer et, d'autre part, le marché de la *peseta* est tellement étroit qu'il suffit d'une demande dont l'impor-

tance dépasse la moyenne quotidienne, pour provoquer aussitôt une tension des cours. C'est ce qui s'est produit ces jours-ci à la suite de quelques achats pour le Trésor.

Le *chèque sur Londres* poursuit lentement son mouvement de baisse. Il a clôturé mercredi à 28.18 1/2 très offert, contre 28.22 à la fin de la précédente semaine et dans les deux premières séances de la semaine sous revue. Le marché de la *livre sterling* est maintenant conduit avec prudence et semble pour longtemps à l'abri de ces à-coups et de ces reprises qui inquiétaient si fortement les débiteurs de l'étranger, les portant à couvrir leurs engagements par anticipation. Les besoins du commerce se présentent maintenant au jour le jour et sont régulièrement servis. Cette modération dans la baisse ne plaît pas à tout le monde. Un de nos confrères se faisait dernièrement l'écho des doléances d'un correspondant de Londres qui se plaint que le change franco-anglais ne soit pas déjà ramené à 27 francs. Ce résultat pourrait être obtenu, disait-il, si « au lieu d'employer au compte-gouttes les crédits qu'elle possède à Londres, la Banque de France les engageait hardiment ». Nous pensons qu'on aurait le plus grand tort de s'arrêter à ces divagations. Quelque désir que nous ayons, nous aussi, de voir le chèque sur Londres à 27 francs, nous n'apercevons pas l'intérêt qu'il peut y avoir à ce que la cote soit livrée à une spéculation baissière dont il faudrait ensuite réparer les exagérations au prix de gros sacrifices et au détriment des véritables intérêts du commerce français.

Le *câble transfert sur New-York* améliore, lui aussi, sa cote à 5.91 1/2 contre 5.92 le 24 et 5.92 1/2 les 25, 26 et 27 mai. Nous relevons de divers côtés une information relative à des crédits ouverts par certaines banques de New-York, au profit du commerce français, sur nantissement de titres hollandais ou d'autres valeurs neutres. Nous ne croyons pas qu'il s'agisse encore de crédits ouverts au Gouvernement ou à des établissements opérant pour son compte, sur dépôt des valeurs de pays neutres mobilisées selan le plan dont nous avons parlé. Cette information se rattache vraisemblablement aux opérations auxquelles nous faisions allusion dans notre dernière chronique et qui sont négociées aux Etats-Unis par une mission spéciale de la *Banque de France* et de la *Chambre de Commerce de Paris*. A la dernière séance de cette Compagnie, son président, M. David-Mennet, a communiqué une note relative aux conditions consenties par certains fournisseurs américains, qui ont accepté d'être réglés en bons du Trésor français, témoignant ainsi de leur confiance envers notre pays. Nous avions signalé ces opérations dans notre chronique du 28 avril dernier. M. David Mennet a signalé également qu'une banque française s'est déclarée prête à consentir à ses clients des crédits en dollars pour leur faciliter la liquidation des achats qu'ils ont à régler en cette monnaie. Cette banque fait des ouvertures de crédit, utilisables au moyen de tirages sur New-York, le remboursement étant garanti par des bons de la Défense nationale donnés en nantissement.

Le *florin des Pays-Bas* est stable à 2.45 1/2 ; ce même cours a été coté toute la semaine. Le *franc suisse* clôture à 1.12 1/2, contre 1.13 le 24 mai. Les *couronnes scandinaves* sont un peu plus faibles : à 1.76 pour le *Danemark*, 1.77 pour la *Suède* et la *Norvège ;* elles n'en restent pas moins à un niveau très élevé, et leur tendance incertaine ne permet pas de prévoir si la hausse a atteint son apogée. Il faut dire que leur marché est ici extrêmement étroit et qu'il suffit de transactions relativement peu importantes pour provoquer des variations dans les deux sens. L'*Agence économique et financière* reproduisait dernièrement une information de Stockholm disant que la Banque de Suède a reçu de la Banque Néerlandaise pour 1 million de kr. d'or au prix de 2.400 kr. le kilo, contre 2.480 payés précédemment. D'autres négociations relatives à des envois similaires en vue d'améliorer le change seraient entamées. Notre confrère apprend également de Christiania que des négociations se poursuivent pour la vente à un syndicat norvégien des actions des Tramways de Bergen, détenues en Allemagne. Une transaction analogue, concernant les actions des Tramways de Christiania, aurait été conclue récemment. Pourquoi n'essaierions-nous pas de faire de même pour quelques-unes des valeurs scandinaves de notre portefeuille ?

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916	23 mai 1916	30 mai 1916
Paris	5.18¾	5.16¾	5.932	5.94	5.93	5.925	5.92½
Londres	4.86⅝	4.87½	4.76⅛	4 76 7/16	4.76 7/16	4.765	4.76½
Berlin	95.37	95.06	74.87	76.⅜	76.⅜	77.1/16	77 »
Amsterdam	40.14	»	41.75	41 »	41.44	41.50	41 ⅜

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916	23 mai 1916	30 mai 1916
Paris	100 fr.	100 27	87 35	87 25	87 39	87.47	87 49
Londres	100 liv.	100 19	97 95	97 91	97 91	97.92	97 92
Berlin	100 mk.	99 67	78 55	80 34	80 34	80.80	80 73
Amsterdam	100 flor.	»	104 01	102 14	103 24	103.39	103 08

Changes sur Londres à
(Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	10 mai 1916	17 mai 1916	24 mai 1916	31 mai 1916
Valeurs à vue					
Alexandrie	97 21/32	97 7/16	97 7/16	97 1/2	97 1/2
Câble transfert					
Bombay	1.3 31/32	1 4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 3/32
Calcutta	1.3 31/32	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 1/8	1.4 3/32
Hong-Kong	1.10 5/16	2.2 7/8	2.3 ../..	2.1 3/4	2.1 3/8
Shanghaï	2.5 3/4	2.3 ./.	3.2 1/2	3.0 ./.	2.11 3/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or)	47 11/16	49 3/32	49 ./..	49 1/16	48 31/32
Montévidéo	51 3/32	53 5/16	53 7/16	53 3/8	53 5/16
Rio-de-Jan. (papier)	15 7/8	11 31/32	12 1/32	12 9/16	13 11/32
Valparaiso	9 3/4	8 23/32	8 25/32	8 25/32	8 3/4
Singapour	2 3 15/16	2 4 7/32	2 4 7/32	2 4 7/32	2 4 7/32

Variations du mark à

	18 avril 1916	25 avril 1916	2 mai 1916	9 mai 1916	16 mai 1916	23 mai 1916	30 mai 1916
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours	74 »	76 »	74 87	76 62	76 37	77 06	77 »
Parité	77 59	79 69	78 55	80 34	80 08	80 80	80 73
Perte %	22 41	20 31	21 45	19 66	19 92	19 20	19 27
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours	42 65	43 95	44 20	45 97½	45 15	45 05	44 62½
Parité	71 84	74 03	74 45	77 44	76 05	75 88	75 16
Perte %	28 16	25 97	25 55	22 56	23 95	24 12	24 84
Genève (pair : 123 47)							
Cours	94 »	95 75	96 15	97 30	97 55	97 15	97 15
Parité	76 13	77 55	77 88	78 80	79 »	78 68	78 68
Perte	23 87	22 45	22 12	21 20	21 »	21 32	21 32

Le change sur Vienne à Genève est coté 67 75, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 35 48 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	30 sept. 1915	30 déc. 1915	30 janv. 1916	29 févr. 1916	30 mars 1916	30 avril 1916	30 mai 1916
Cours de l'or	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d. l'argent	2311/16	2613/16	27 ./.	2615/16	2815/16	35 1/8	32 7/8
Escompte hors banque	4 25/32	5 7/32	5 3/16	5 3/32	4 19/32	4 19/32	4 9/16

La Dictature Economique en Allemagne

S'il fallait des preuves nouvelles pour établir la gêne effroyable que le blocus provoque en Allemagne depuis qu'il est appliqué avec quelque rigueur, la lecture actuelle des journaux d'outre-Rhin nous les fournirait par centaines.

Tous ces journaux reconnaissent l'échec lamentable de toutes les mesures prises par l'administration impériale en ce qui concerne l'alimentation de la population civile, et chacun d'eux, s'inspirant de ses tendances politiques ou sociales, se demande quels seront les pouvoirs de la dictature projetée, et sur quels résultats le peuple allemand peut enfin compter.

« Que l'état de notre marché des vivres — dit le *Hamburger Echo*, organe des socialistes gouvernementaux — soit le seul point réellement faible de notre machine de guerre, c'est ce que savent nos amis comme nos ennemis.

« Il est hautement significatif que, depuis des semaines, à travers toute la presse circule le bruit qu'on prépare, pour le troisième hiver de guerre, une sorte de dictature des vivres. Comme on sait, il y a plusieurs semaines, le congrès des villes allemandes a exprimé le vœu que, dans cette troisième année, on prenne pour base un large plan économique, afin que l'improvisation nerveuse dont étaient marquées jusqu'ici les mesures du gouvernement fasse place à une action tranquille, sûre de son but, assurant sans vains ménagements l'intérêt de la communauté...

« Si effroyable que soit le poids imposé à tous les peuples par la longue durée de la guerre, du moins a-t-il pour conséquence un bien : il force le gouvernement de l'Empire et les organes de l'administration à mettre toujours plus de côté leur horreur à l'égard des mesures socialistes, et à entreprendre systématiquement l'organisation d'ordre économique. »

A cela la *Kreuz Zeitung*, conservatrice agrarienne, répond :

« Il est bien tard pour entreprendre dans ce domaine une réorganisation. Tout ce qu'on a gâché ou manqué dans l'intervalle nous ne l'expliquerons pas une fois de plus. Mais c'est bien là le signe d'une situation embarrassée qu'à présent la *Kölnische Zeitung*, sous la signature du premier adjoint Adnauer, puisse poser l'exigence d'une réglementation de la production agricole. Non seulement chaque cultivateur doit être contraint de cultiver ce que l'autorité lui prescrit, mais il doit encore entretenir et engraisser autant de bétail qu'on lui en impose. Il est surprenant de voir comment on peut tenir pour possible et exécutable un tel socialisme en agriculture.

« Une contrainte de cette espèce l'Etat ne saurait l'exercer que s'il assumait aussi le risque de ses prescriptions. Or, il est tout à fait hors d'état de le faire. La proposition, naturellement, ne deviendra jamais pratique, mais elle révèle à quels moyens on croit nécessaire de recourir et quelles obligations on croit pouvoir imposer à l'agriculture, déjà plus tourmentée qu'il ne le faudrait par les ordonnances de l'autorité. »

Pour montrer l'incohérence de cette fameuse administration qu'on nous présentait comme infaillible, la *Tägliche Rundschau* écrit qu'à la suite d'une interpellation discutée au Conseil municipal de Berlin, une personnalité compétente lui a communiqué les renseignements suivants :

« Le commerce du bétail a reçu une organisation officielle par la création de la *Reichsfleichstelle* et des associations de marchands de bestiaux. La répartition du bétail et de la viande entre les commerçants est réglée par la municipalité. L'approvisionnement de la ville de Berlin est entrepris par sept associations de marchands de bestiaux, dont voici les principales : Prusse occidentale, Prusse orientale, Silésie, Brandebourg, Mecklembourg et Poméranie. Les quantités à livrer ont été fixées à la moitié de la moyenne des cinq dernières années. Bien que ces quantités ne puissent couvrir les besoins de la population, elles n'ont pas été atteintes, même de loin, sauf pour les veaux qui ont fourni un léger excédent.

« Pendant la semaine sainte, la comparaison avec les années précédentes donne pour Berlin les chiffres suivants :

Années	Bœufs	Porcs
—	—	—
1914	4.988	37.937
1915	9.582	56.552
1916	886	844

« Ce n'est pas que les ressources disponibles fassent défaut à ce point. La faute principale doit être cherchée dans le fonctionnement défectueux des associations de marchands de bestiaux. »

Même son de cloche avec le *Tag* qui raconte que tout récemment à Munich, devant le Comité de l'Association chrétienne des paysans « le directeur du Bureau Central, le docteur Heim, ancien député, a montré que les mesures presque toujours trop tardives, prises par les autorités d'Empire, d'Etat ou de district, ont créé les pires difficultés économiques. Il a donné des exemples topiques de mesures déraisonnables : des centaines de quintaux de beurre ont été transportées de Bavière à Berlin, et, de là, vendues à l'étranger, en Danemark, pour aider à la hausse du change. Cette accusation, en présence de l'extraordinaire disette de graisse dont nous souffrons, nous semble si monstrueuse, que le gouvernement d'Empire ne peut manquer d'ordonner une enquête ; si le fait peut être prouvé, il faudra rendre impossible la répétition d'un tel abus. Nous aurions hésité même à mentionner l'inculpation si elle venait d'une source moins autorisée. »

Et la *Gazette de Francfort* elle-même, qui est l'organe attitré des milieux commerciaux et qui a toujours défendu la politique économique du gouvernement impérial, se trouve dans l'obligation d'écrire ceci :

« Bien des personnes, étant mal informées ou ne raisonnant pas les causes de la cherté des vivres, les mettent simplement sur le dos de l'agiotage pratiqué par les marchands. Il y a donc lieu de rétablir les faits tels qu'ils sont.

« Dès que le blocus entra en vigueur, les prix des fruits de Californie, par exemple, haussèrent de moitié. Le commerce de détail fut bien obligé de payer les prix que lui imposèrent les marchands en gros. Mais on ne peut pas non plus en vouloir à ces derniers, qui devaient bien chercher une compensation à l'écroulement complet de leurs affaires.

« On aurait peut-être pu éviter les plus graves inconvénients si l'Etat avait saisi, dès le début, tous les vivres. En tout cas, il est insensé d'accuser aujourd'hui le commerce, en général, d'agiotage. La libre concurrence seule suffit pour faire correspondre les prix aux circonstances réelles. Malheureusement, on n'a pas voulu jusqu'à présent des conseils du commerce dans l'élaboration des ordonnances.

« La répartition, parmi les commerçants, de farine, de nouilles, semoule, pommes de terre, etc., par les soins des communes, a donné lieu à bien des plaintes. Les négociants reçoivent toujours trop peu de marchandises et sont souvent, pendant des semaines, à se croiser les bras devant leurs magasins vides. Le mal ne vient donc pas du commerce, mais des difficultés croissantes qu'il éprouve à se procurer des marchandises. »

C'est la première fois que la *Gazette de Cologne* reconnaît franchement la situation critique dans laquelle l'Allemagne se trouve au point de vue alimentaire. Retenons son aveu, car il est significatif.

La Guerre et la Paix

Dans une interview accordée vers le milieu du mois de mai au correspondant du *Chicago Daily News*, sir Edward Grey, ministre des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne, avait fait des déclarations qui eurent un gros retentissement, et qu'il accentua, en quelque sorte, au banquet offert dernièrement à Mansion-House, en l'honneur des parlementaires russes, par le lord-maire de Londres, ainsi que nous le mentionnions il y a huit jours.

« Nous et nos alliés, avait-il dit notamment, nous nous battons pour une Europe libre, une Europe libérée non seulement de la domination d'une nationalité par une autre, mais aussi de la diplomatie fanfaronne, du péril de la guerre, du bruit de l'épée toujours prête à sortir du fourreau, des allusions continuelles à l'éclat aveuglant des armures et aux dieux guerriers ; nous luttons pour les droits égaux, pour le respect des lois de justice, pour la paix et la civilisation dans le monde entier contre la force brutale, qui ne connaît aucune contrainte, qui n'accorde aucune merci.

« Ce que la Prusse se propose, c'est une Europe modelée, gouvernée par la Prusse, qui ainsi disposerait des libertés de ses voisins et de nous tous. Nous sommes d'avis que la vie, dans de telles conditions, est intolérable, et, ainsi que le disent la France, l'Italie et la Russie, nous combattons l'idée allemande que les guerres incessantes sont d'une nature salutaire et presque désirables... »

Répondant à une question posée par le correspondant américain relative au rôle que pourraient jouer les neutres dans la préparation de la paix, Sir Edward Grey avait déclaré :

« Les alliés ne peuvent tolérer aucune paix qui laisserait les torts causés par cette guerre non redressés. Des conseils de paix qui n'établissent aucune différence entre les droits et les torts des nations engagées dans cette guerre sont inefficaces et inutiles. »

Puis, répondant à l'accusation allemande suivant laquelle la Grande-Bretagne constitue le seul obstacle à la paix, sir Edward Grey ajouta :

« Personne ne désire la paix plus que nous. Mais nous voulons une paix qui rende justice à chacun ; une paix qui rétablisse le respect pour le droit des gens.

« L'Allemagne aimerait voir les neutres penser que nous employons la pression pour maintenir la France, la Russie et l'Italie en guerre ; cela n'est pas. La France, la Russie et l'Italie n'ont aucun besoin de pression, elles savent qu'elles sont en guerre pour sauvegarder tout ce que leurs nationalités ont de précieux. Il m'est tout à fait impossible d'exprimer notre admiration pour les exploits accomplis par nos alliés dans cette lutte. L'étendue de notre contribution à la cause commune sera en rapport avec cette admiration. »

Passant aux accords conclus par la Grande-Bretagne avant la guerre, le ministre anglais s'est exprimé ainsi :

« Nos bonnes relations et notre désir de mettre fin à nos différends avec d'autres puissances nous décidèrent à effectuer un accord avec la France, puis avec la Russie, sans aucune intention hostile à l'égard de l'Allemagne ou d'aucune autre puissance, mais simplement en vue de préparer la paix permanente. Au contraire des assertions de l'Allemagne, nous nous efforcions d'éviter la guerre ; les hommes d'Etat allemands le savent bien. »

Faisant aussi allusion à la récente proposition de la Belgique, comme Etat-tampon, formulée par le chancelier Bethmann-Hollweg, sir Ed. Grey déclara qu'avant la guerre la Belgique était effectivement un bastion défensif pour l'Allemagne, pour la France et pour la paix européenne.

« En avril 1913, nous avons donné à la Belgique de nouveau l'assurance que sa neutralité serait respectée. Lorsque la guerre sembla probable, nous avons demandé à la France si elle tiendrait les promesses faites à la Belgique ; la réponse de la France fut affirmative. Nous avons posé la même question à l'Allemagne et celle-ci refusa. Immédiatement après, et en dépit de sa signature, elle attaqua ce rempart et le détruisit... »

Les méthodes allemandes dans la conduite de la guerre ne pouvaient être passées sous silence. Sir Edward Grey a donc fait ressortir que l'Allemagne a ouvert la voie à toutes sortes d'attentats contre la vie humaine. L'emploi des gaz empoisonnés fut recommandé, a-t-il dit, il y a de longues années aux autorités militaires anglaises, qui le rejetèrent comme trop horrible pour des peuples civilisés. Mais les Allemands sont venus. Au mépris du droit et de la pitié, ils assaillirent à l'improviste des nations qui n'avaient rien à se reprocher, les envahirent, les incendièrent, les volèrent ; ils vinrent avec leurs gaz empoisonnés et leurs feux liquides. Et ceci a été accompli par un peuple qui affirme sa culture si extraordinairement supérieure, qu'il estime qu'elle lui donne le droit moral de l'imposer par la force au reste du monde. Les autorités prussiennes n'ont apparemment qu'un seul idéal de paix : une paix représentée par des fers où les autres nations seraient enfermées par la suprématie allemande...

Cette interview fut très commentée par la presse allemande, et le chancelier von Bethmann-Hollweg y répliqua par des déclarations qu'il fit au journaliste américain Karl von Wiegand, déclarations qui furent câblées au *New-York World*, et dont communication parvint en premier lieu à la presse suisse.

Le chancelier s'est montré tout d'abord très surpris que sir Edward Grey oppose toujours la Prusse à l'Allemagne. Quant au militarisme, ce n'est pas l'Allemagne, d'après lui, mais l'Angleterre (!) qui a, pendant vingt ans, fait une politique militariste en Egypte, à Fachoda, dans la guerre des Boers et à Algésiras, où l'Angleterre fit savoir à la France qu'elle pouvait en cas de guerre compter sur l'aide britannique, et où les états-majors des deux pays jètèrent les bases de leur entente. « Dans la crise bosniaque, a-t-il ajouté, c'est l'Allemagne qui a détourné la guerre ; l'Angleterre en manifesta son mécontentement à Pétrograd. Dans l'affaire d'Agadir, nous étions à la veille d'aplanir par des pourparlers nos divergences avec la France, lorsque l'Angleterre, à la suite d'un discours de Lloyd George, fit renaître le danger de guerre. »

Puis, après avoir répondu par ces simples mots : « Politique d'encerclement » à la déclaration que l'Angleterre n'avait jamais eu d'intentions malveillantes à l'égard de l'Allemagne, le chancelier a repris :

« La convention de neutralité que j'ai proposée à lord Haldane aurait assuré la neutralité de l'Europe et du monde, mais l'Angleterre l'a repoussée. Le sens de cette convention, comme je l'ai indiqué le 19 août 1915, au Reichstag, était celui-ci : « Si la « guerre est *imposée* à l'Allemagne, la Grande-« Bretagne gardera une neutralité bienveillante. »

Mais comment, a ajouté M. von Bethmann-Hollweg, l'Allemagne aurait-elle pu accepter la proposition de conférence faite par l'Angleterre, en face des mesures de mobilisation prises par la Russie ? Si, pendant les deux ou trois semaines qu'auraient duré les négociations, la Russie avait continué à masser des troupes sur nos frontières, est-ce l'Angleterre qui, en cas d'échec des pourparlers, nous aurait garantis d'une invasion ?

Le chancelier use toujours du même système : ce sont les adversaires de l'Allemagne qui ont commencé, comme si les événements n'avaient pas prouvé l'énormité de ce mensonge : que c'est la mobilisation soudaine de toute l'armée russe qui a

rendu la guerre inévitable... Et comme si ce n'était pas au moyen d'un nouveau mensonge, — les soi-disant bombes jetées sur le chemin de fer près de Karlsruhe et Nuremberg, — que l'Allemagne déclara « se considérer en état de guerre avec la France »... Mais comme le disait si bien sir Edward Grey le 25 mai à la Chambre des Communes anglaises : « Tant que le peuple allemand ne connaîtra rien de la vérité, il nous sera impossible de raisonner avec lui ».

Le chancelier avance que l'Angleterre n'est pas partie en guerre pour la Belgique, mais il rappelle pourtant ces paroles de M. Asquith, prononcées dès les premiers jours d'août 1914 : « L'Angleterre est entrée en guerre pour un double motif : d'abord ses engagements internationaux solennellement proclamés et, secondement, le principe que les petites nations ne doivent pas être opprimées. »

Tout naturellement le chancelier est revenu sur la question de la paix, qu'il désire durable, lui aussi.

« Mais, a-t-il dit, nous n'en approcherons pas tant que les hommes d'Etat responsables de l'Entente s'épanchent en remarques sur la tyrannie prussienne, sur le militarisme prussien et sur leur propre supériorité et perfection, ou tant qu'ils veulent modifier la situation politique de l'Allemagne. L'Allemagne, elle, a le Home rule. Est-ce que la Constitution économique de l'Angleterre a empêché les hommes d'Etat anglais de conclure des accords secrets avec la Russie et la France, ce qui fut la principale cause de la guerre ?

« J'ai déclaré deux fois publiquement que l'Allemagne est disposée à négocier sur une base qui la protège contre des attaques futures d'une coalition et qui assure la paix de l'Europe. Vous connaissez la réponse de M. Poincaré.

« Nous ne nous approcherons de la paix que lorsque les hommes d'Etat de l'Entente envisageront la situation militaire telle que chaque carte de la guerre la montre, lorsqu'ils voudront discuter pratiquement et honorablement les problèmes de la guerre et de la paix. Ceux qui n'y sont pas disposés sont responsables de la continuation de la guerre. Quant à moi, je refuse d'assumer cette responsabilité. »

Le chancelier voudrait donc la paix, mais la paix « à l'allemande » ; c'est ce qu'il a, comme il le rappelle, déclaré déjà. Cette idée de la paix germe dans les esprits allemands. C'est aussi, semble-t-il, le cas du président Wilson, qui paraît résolu à faire de son zèle pour la paix de l'Europe une de ses plates-formes électorales...

Or cette paix, qu'on ne l'oublie pas, doit être celle si bien définie par M. Briand le 22 mai dernier. Elle doit comprendre la punition de l'agresseur ; elle doit être basée sur un droit international garanti par des sanctions contre lesquelles aucun pays ne pourra se dresser !

Georges BOURGAREL.

Les Bulgares en Territoire Grec

Le peuple hellène doit commencer à se rendre compte des dangers que fait courir à son pays un Gouvernement qui ne tient pas compte de la signature qu'il a donnée, et qui ne veut pas respecter à la lettre les engagements pris par lui.

Ce n'est pas sans un réel étonnement que l'on apprenait dimanche que des troupes bulgares avaient pénétré sur le territoire hellénique et avaient pris possession du fort Roupel, qui domine toute la région de Demir-Hissar et de Sérès.

Le 26 mai au matin, des détachements appartenant à la division bulgare concentrée vers Xanthi et la région sud de la ville s'approchèrent du fort après avoir traversé la frontière en trois colonnes. La garnison grecque tira vingt coups de canon sur les assaillants ; il n'y aurait eu ni tués ni blessés... les canons ayant tiré à blanc.

Alors, se présentèrent au fort des officiers allemands avec lesquels le commandant parlementa. Ce dernier céda, conformément aux ordres reçus, assure-t-on, et fit évacuer le fort par ses troupes.

Poursuivant leur marche, les Bulgares occupèrent ensuite les forts de Caniovo et de Dragotin, construits par les Grecs au lendemain de la dernière guerre, et envoyèrent des patrouilles qui s'installèrent aux alentours du pont de Demir-Hissar, détruit par les Français. Depuis, ils ont occupé la ville même de Demir-Hissar que les troupes helléniques ont évacuée, et avec la populace bulgare des faubourgs et des villages environnants, ils commencèrent un pillage en règle des maisons et magasins grecs.

Les détachements qui ont pénétré dans la Macédoine serbe comprenaient de l'infanterie bulgare ; l'artillerie est probablement aussi bulgare. Mais on trouve des officiers allemands, trois compagnies du génie allemandes et un détachement de uhland.

Le gouvernement d'Athènes aurait protesté sous la forme d'une note remise dès samedi soir aux représentants des puissances centrales et de la Bulgarie, à Athènes. Mais d'après le *Daily Mail*, de Londres, le gouvernement grec a pris dimanche matin la décision d'accepter la présence des Bulgares sur le territoire grec. Un accord doit être signé entre les officiers bulgares et allemands et les officiers grecs, aux termes duquel les forts reviendront ultérieurement à la Grèce, et les dégâts occasionnés seront payés.

L'émotion provoquée par la nouvelle de l'invasion des Bulgares a été extrême. A Salonique, un grand meeting devait avoir lieu dimanche soir à la « Tour-Blanche », mais, sur l'interdiction de la police, les protestataires décidèrent de se réunir le lendemain à l'église Saint-Sophie. La police grecque prit des mesures pour empêcher la réunion. Toutes les avenues furent barrées, mais les gendarmes français et serbes intervinrent pour assurer la liberté de réunion inscrite dans la Constitution hellénique. La police grecque protesta, mais laissa le champ libre aux manifestants.

A la réunion, des orateurs de tous les partis jurèrent de ne pas laisser l'ennemi héréditaire bulgare envahir la Macédoine. De nombreux cris de : « Vive Venizelos ! Vive la France ! Vivent les alliés ! A bas l'Allemagne ! » furent poussés, et la résolution suivante fut votée :

« Tous les Macédoniens, unis pour la défense du territoire, protestent contre la violation par les Bulgares du sol hellénique et demandent au gouvernement de prendre les mesures nécessaires.

« Ils déclarent que, le cas échéant, ils verseront la dernière goutte de leur sang pour défendre le sol national. »

Un cortège monstre se répandit ensuite dans les principales rues de la ville, drapeaux grecs et bannières religieuses en tête, et se livra à des manifestations enthousiastes en l'honneur des Alliés.

En même temps, toute la presse de Salonique commentait les événements avec une violente indignation. Le journal *Makedonia* parut encadré de noir ; le *Phos* lui-même, journal germanophile, inscrivit en manchette : « Macédoniens, réveillez-vous ! »

A Athènes, les journaux venizelistes parurent, eux aussi, encadrés de noir et disant que l'apparition des Bulgares sur le territoire hellénique constituait pour la Grèce un deuil national. Le « Kiryx », organe des libéraux, s'est écrié :

« Qui eût cru que ces régions seraient ainsi livrées aux Bulgares sous les yeux de l'armée grecque qui, l'angoisse dans l'âme, voit amener le drapeau national ? Est-ce là le but du maintien de la mobilisation ? »

De son côté, l'« Ethnos » a dit :

« La glorieuse armée grecque, dont les lauriers de Kilkis sont encore frais, a dû s'incliner et remettre le fort de Roupel aux ennemis séculaires

de la patrie,, et cela malgré les garanties formelles des Allemands que les Bulgares ne participeraient pas à l'offensive. »

Certains journaux ministériels ont affecté de parler de « l'avance allemande » pour essayer de réagir contre la colère populaire. La « Nea Himera », par exemple, a cherché à établir que c'est l'Allemagne et non la Bulgarie qui a pénétré en territoire grec, puisque les troupes bulgares sont commandées par des officiers allemands. « Le Gouvernement, a-t-elle dit, doit régler ses relations avec l'Allemagne de manière à retirer des circonstances actuelles le plus d'avantages possible. »

Ce qui est à noter, c'est que les opérations bulgares ont été entreprises au lendemain de la visite que des députés bulgares firent récemment à Berlin, à Vienne et à Budapest ; que dans ces trois villes le génie du tsar Ferdinand a été exalté ; que les conquêtes de la Bulgarie lui ont été garanties par les Empires du centre, et que le tsar Ferdinand a profité de ces circonstances pour faire irruption sur le territoire qu'il se vit obligé, il y a trois ans, d'abandonner à la Grèce... Mais comment pourra bien se dénouer la situation ?

Guillaume II s'est porté garant vis-à-vis de la Grèce que les territoires, occupés par les Bulgares pendant les opérations militaires, lui seraient rendus après la guerre. Toutefois, cet engagement ne consiste qu'en une pression diplomatique qui serait exercée à Sofia, et non dans l'obligation d'une intervention armée pour le faire respecter. Or il est difficile de croire que Ferdinand se laissera imposer l'évacuation des pays dont il aura repris possession, et que pourrait faire la Grèce ?

De divers côtés, on aurait fait savoir au roi Constantin que non seulement dans la Macédoine grecque, mais même dans l'ancienne Grèce et à Athènes, la blessure reçue par l'amour-propre hellène causait une vive agitation. Mais ne dit-on pas, d'autre part, que le fait qui vient de se produire est la conséquence d'une entente secrète intervenue entre les deux Gouvernements d'Athènes et de Sofia ?

Ce qui semble certain, d'après les nouvelles reçues, c'est que l'inquiétude et la colère vont grandissant dans les milieux politiques et même parmi les plus chauds partisans du cabinet actuel. Aussi les préfets de Drama et de Salonique se sont-ils dégagés dès maintenant de toute responsabilité quant aux troubles et aux incidents qui pourraient se produire dans leurs circonscriptions respectives. Par contre, on fait remarquer que seuls des engagements entre les troupes grecques et bulgares pourraient précipiter les événements, mais que l'autorité militaire a pris soin, depuis longtemps déjà, de retirer des troupes de couverture tous les soldats venizélistes, ne laissant dans les rangs que des hommes sur la fidélité et l'obéissance aveugle desquels le Gouvernement du roi peut compter.

Quoi qu'il en soit, la presse élève de plus en plus la voix. « Voici votre œuvre, ô gouvernants maudits », s'écrie l' « Astir ». « La nation entre dans une nouvelle phase de son agonie », constate de son côté le « Kairis ». Enfin, des monceaux de télégrammes adressés au roi, au ministère, demandent d'abandonner la politique de neutralité, de rompre immédiatement avec la Bulgarie, d'entrer en guerre aux côtés des Alliés, pendant que de tous côtés on presse M. Venizélos de sauver le pays.

Il convient d'ajouter que tous les Grecs résidant en Amérique — on en compte 100.000 dont aucun n'est pro-allemand — expriment l'opinion que les Bulgares occuperaient aujourd'hui Salonique si elle n'était pas défendue par les Alliés. De son côté, le bureau permanent du congrès des colonies helléniques de Paris vient d'adresser au roi Constantin un télégramme dans lequel il le supplie d'ordonner à la vaillante armée grecque de chasser immédiatement à tout prix de la Macédoine les Germano-Bulgares, et de sauver ainsi l'indépendance de la Grèce et l'honneur de la nation.

En attendant, nous ne restons pas inactifs. Un télégramme de Salonique confirme, en effet, que des troupes françaises ont occupé Poroj et les hauteurs avoisinantes. Poroj est à 25 kilomètres à l'ouest de la ligne Roupel-Demir-Hissar, et, en outre, des engagements d'avant-postes auraient eu lieu à Hadji-Beilik.

A. LECHENET.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	25 mai 1916	2 juin 1916
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or	4.731 513.396	4.739.233.906
Argent	352.435.511	352.335.701
	5.083.948.907	5.091 569.607
Disponibilité à l'étranger	758.977.762	701.343.069
Effets echus hier à recevoir à ce jour	1.557.988	8.949.630
Portefeuille Paris { Effets Paris	163.748.411	155.140.891
Portefeuille Paris { Effets Etranger	1.339.118	1.512.386
Portefeuille Paris { Effets du Trésor	173.333	107.812
Portefeuilles des succursales	256.550.301	285.386.744
Effets prorogés { Paris	703.872.706	694.346.453
Effets prorogés { Succursales	828.212.948	819.435.765
Avances sur lingots à Paris	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots dans les succurs.	»	»
Avances sur titres à Paris	758.391.065	761.184.431
Avances sur titres dans les succurs.	449.152.832	438.171.780
Avances à l'Etat	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914)	7.500.000.000	7.600 000.000
Avances temporaires au Trésor public	43.150	43.150
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers	1.025 000.000	1.035.000.000
Rentes de la Réserve	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques)	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles	99.527.058	99.527.058
Rentes immobilisées	100.000.000	100 000.000
Hôtel et mobilier de la Banque	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales	46.669.942	46.723.327
Depenses d'administration de la Banque et des succursales	7.782.609	8.776.497
Emploi de la réserve spéciale	7.346.780	7.346.780
Divers	324.697.129	377.436.096
Total	18.338.265.796	18.453.272.224
PASSIF		
Capital de la Banque	182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital	8.450.697	8.450.697
Réserves mobilières { Loi du 17 mai 1834	10.000.000	10.000.000
Réserves mobilières { Ex-banques département.	2.980.750	2.980.750
Réserves mobilières { Loi du 9 juin 1857	9.125.000	9.125.000
Réserve immobilière de la Banque	4.000.000	4.000.000
Réserve spéciale	8.407.444	8.407.444
Billets au porteur en circulation	15.434.971.165	15.531.128.800
Arrerages de valeurs déposées	34.578.760	31.016.347
Billets à ordre et récépissés	6.988.298	6.284.990
Compte courant du Trésor	105.705.665	54.715.860
Comptes courants de Paris	1.347.547.676	1.326.915.159
Comptes courants dans les succursales	761.596.491	779.048.011
Dividendes à payer	3.362.139	3.304.749
Escompte et intérêts divers	52.990.634	56.925.854
Réescompte du dernier semestre	7.413.963	7.413.963
Divers	357.657.107	431.054.597
Total	18.338.265.796	18.453.272.224

Comparaison avec les années précédentes

	5 juin 1913	4 juin 1914	30 juillet 1914	3 juin 1915	2 juin 1916
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation	5.655.6	6.130.9	6.683.2	11.926.2	15.531.1
Encaisse or	3.311.7	3.783.0	4.141.3	3.916.4	4.739.2
— argent	619.3	626.8	625.3	375.3	352.3
Portefeuille	1.574.8	1.732.7	1.444.2	2.637.7	1.964.9
Avances aux partic.	739.2	703.3	743.8	617.3	1 203.7
— à l'Etat	200.0	200.0	200.0	5.800.0	7.800.0
Compt. cour. Trésor	255.7	132.8	382.6	74.2	54.7
— partic.	672.6	764.5	947.6	2.111.5	2.105.9
Taux d'escompte	4 0/0	3 1/2 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0	5 0/0

Les nouveaux impôts. — La Commission du budget de la Chambre des Députés a entendu mercredi M. Ribot, ministre des Finances. Après cette audition, la Commission, maintenant ses décisions antérieures, a voté l'ordre du jour suivant :

« La Commission du budget, considérant que le doublement des contributions directes actuelles ne ferait qu'accroître les inégalités et les injustices ;

« Considérant que la somme de 275 millions recherchée par le ministre des Finances peut être obtenue par un autre système de taxe directe ;

« Considérant que le temps manque pour arriver à un accord particulièrement désirable entre le Gouvernement et les deux assemblées avant le vote des douzièmes qui doit intervenir d'ici le 30 juin ;

« Demande à l'unanimité au ministre des Finances de rattacher les divers impôts à la loi des contributions directes qui doit être votée avant le 15 août. »

M. Ribot a dit qu'il ferait connaître sa réponse. La Commission se prononcera définitivement dès qu'elle l'aura reçue.

La question du « blocus ». — Lord Robert Cecil, « secrétaire d'Etat chargé du blocus », et membre en cette qualité du cabinet britannique, est arrivé mardi soir à Paris où il va passer quelques jours.

Lord Robert Cecil est venu conférer avec les membres du Gouvernement français sur les questions — particulièrement les questions juridiques — que pose continuellement la restriction du commerce maritime de l'ennemi. Ses conférences avec M. Denys Cochin, ministre d'Etat et président du *Comité des restrictions*, avec l'amiral Lacaze et avec d'autres ministres, seront, à certains égards, la suite des décisions arrêtées en avril par la Conférence des Alliés et la préparation des travaux qu'abordera vers le milieu de juin la Conférence économique des Alliés.

Depuis quelques jours, d'ailleurs, des entretiens relatifs au « blocus » avaient déjà lieu à Paris entre deux représentants du Gouvernement britannique — le vice-amiral Slade et M. Hurst, conseiller légiste du Foreign-Office — et des représentants du Gouvernement français, notamment M. Gout, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères.

L'œuvre silencieuse que les flottes alliées accomplissent pour empêcher le ravitaillement de l'Allemagne est appréciée à toute sa haute valeur par le public français, qui suivra avec autant d'intérêt que de sympathie les entretiens qu'aura à Paris lord Robert Cecil, dont le nom illustre est bien connu chez nous. Il est le fils de l'ancien premier ministre lord Salisbury et il joue dans la politique britannique un rôle universellement estimé.

Pour nos Armées ! — Nous devons avoir une seule préoccupation : sans hésitation, sans perte de temps, il nous faut faire face aux nécessités d'une situation que le pays n'a pas cherchée, qu'il a dû, au contraire, subir, alors qu'il n'avait en vue que la paix.

Ces nécessités, nous les connaissons : pour vaincre, il faut des engins de guerre de tout genre, à profusion, comme il faut, à profusion également, des munitions, des approvisionnements.

Pour les fournir aux armées, le Trésor doit faire de fortes dépenses continuelles, et nous devons alimenter la trésorerie en souscrivant, avec nos disponibilités, aux *Bons* et aux *Obligations 5 0/0 de la Défense nationale*.

Rappelons que leur intérêt est net d'impôt, payable d'avance ; le prix d'émission des Obligations 5 0/0, déduction faite de la partie non encore courue du prochain coupon, est fixé ainsi du 1er au 15 juin :

Obligations de 100 francs	95 fr.	97
— 500 francs	479	84
— 1.000 francs	959	67

Le placement des *Obligations* est d'autant plus intéressant qu'il y a à tenir compte aussi de l'écart existant entre le prix auquel elles s'obtiennent et le pair, c'est-à-dire le prix de leur remboursement, qui pourra avoir lieu à partir de 1920 et au plus tard en 1925.

Empressons-nous donc. Et comme les Bons et les Obligations peuvent s'obtenir même en coupures de 100 francs, il n'est personne qui ne puisse apporter son aide à nos armées qui font preuve de tant d'héroïsme !

La question des frets du charbon anglais. — A la date du 27 mai, le ministère des Travaux publics avait communiqué une note annonçant que les accords préparés en Angleterre et en France pour réglementer l'approvisionnement de la France en charbon anglais étaient arrivés à leur conclusion.

L'accord a été obtenu par la coopération cordiale de tous les intéressés. Les mesures auxquelles ils ont consenti comportent l'établissement d'un tarif maximum des frets, d'une échelle des prix maxima des charbons, d'un tarif pour les services rendus par les exportateurs de charbons dans les divers districts.

L'idée essentielle du projet est de faire passer toutes les commandes de charbons venant de France par un bureau central à Paris, qui les transmettra ensuite à des comités régionaux dans les divers districts charbonniers du Royaume-Uni. Ces comités distribueront les ordres et veilleront à leur exécution ; ils auront aussi à prendre les dispositions utiles pour tous les transports maritimes nécessités par l'exécution des ordres. Dans l'application des accords, tout le possible sera fait pour le maintien des organismes existants.

Le nouveau tarif pour les frets du charbon est entré en vigueur le 1er juin. Un décret paru au *Journal officiel* du 28 mai en a fixé les détails.

Ce tarif distingue entre trois catégories de bâtiments : au-dessous de 1.000 tonnes, de 1.000 à 2.500 tonnes, de 2.500 tonnes et au-dessus. Il indique, par catégorie, les frets pour chaque port français de la mer du Nord, de la Manche et de l'Océan, au départ de chacune des six zones anglaises déterminées comme suit :

1° Tyne, Hull et East Coast ; 2° Goele ; 3° Bristol Channel ; 4° Liverpool ; 5° Clyde ; 6° Forth et Fife Ports.

Les prix ci-dessous, indiqués à titre d'exemple, montreront quelle réduction considérable apporte aux frets commerciaux actuels l'arrangement qui vient d'être conclu. Ils s'entendent par tonne :

Pour les bâtiments de 2.500 tonnes et au-dessus : Tyne-Rouen, 37 fr. 35 ; Cardiff-Rouen, 33 fr. 15 ; Tyne-Saint-Nazaire, 49 fr. 35 ; Cardiff-Saint-Nazaire, 40 fr. 90 ; Tyne-Bordeaux, 56 fr. 40 ; Cardiff-Bordeaux, 47 fr. 95.

Ajoutons que le *Journal officiel* a publié jeudi un décret fixant les prix de vente maxima pour les importateurs.

Cette première taxation n'a que le caractère d'un essai, dans lequel il n'a pas été possible de tenir compte de la réduction des frets et des prix de vente sur le carreau de la mine, réalisée en Angleterre le 1er juin .

Les charbons qui seront vendus en France d'ici une quinzaine ayant été achetés et importés sous le régime antérieur à cette date, il eût été impossible de leur appliquer, dès à présent, les prix correspondant aux abaissements ultérieurs, à moins d'infliger au commerce des pertes inadmissibles. Il ne sera d'ailleurs pas possible de passer brusquement de ces prix à ceux qui résulteront des taxations anglaises, car pendant la seconde quinzaine et peut-être un peu plus tard, les charbons vendus comprendront des restes d'approsionnements anciens, confondus avec les nouveaux.

Où s'adresser pour prêter à l'Etat les titres des pays neutres ? — Le *Journal officiel* a publié récemment une première liste de valeurs des pays

neutres pouvant être prêtées à l'Etat. Cette liste comprenait des valeurs danoises, norvégiennes, suédoises, hollandaises, espagnoles, suisses, uruguayennes, brésiliennes, argentines, égyptiennes, etc. Une nouvelle liste vient de paraître au *Journal officiel*, comprenant surtout des obligations et des actions des compagnies de chemins de fer et de grandes sociétés industrielles américaines.

Nombreux sont donc ceux qui peuvent apporter un concours utile à l'Etat et ceux qui veulent réaliser des opérations de prêt peuvent s'adresser *aux banques, au sociétés de crédit, c'est-à-dire aux intermédiaires avec lesquels ils traitent d'ordinaire pour toutes leurs affaires, et ce n'est qu'en face de ces intermédiaires qu'ils se trouveront constamment.*

Voilà qui simplifie l'opération qu'ils ont à faire pour voir le revenu annuel de leurs titres augmenté d'un quart, c'est-à-dire de 25 %, tout en conservant leurs droits, soit à la bonification du change que peut valoir l'encaissement de leurs coupons à l'étranger, soit à la prime d'amortissement par voie de tirage au sort de leurs titres et à la réalisation de ces derniers, réalisation qui leur sera toujours facile, grâce au certificat négociable qui leur est délivré.

Ajoutons que la clause de rachat éventuel est une clause de style prévue dans tous les contrats de nantissement.

Ces opérations de prêt sont très avantageuses pour les porteurs et c'est donc avec empressement que nous devons répondre à l'appel du ministre des Finances. Tout en faisant une opération profitable, nous servons utilement les intérêts du pays.

La Ville de Paris et la confiance qu'inspirent ses finances. — Le public a si bien compris les avantages divers qu'offrent les nouveaux *Bons Municipaux* dont l'émission a lieu en ce moment, que cette opération se poursuit dans des conditions extrêmement satisfaisantes.

C'est ainsi que, samedi dernier, le chiffre des souscriptions dépassait 250 millions de francs, fournis aussi bien par les petits épargnants que par les gros capitalistes.

Ces Bons constituent, en effet, un excellent emploi de capitaux. La diversité de leurs coupures, soit 100, 500 et 1.000 francs, permet à tous de s'y intéresser, et les facilités accordées pour leur souscription sont vivement appréciées. On sait, en effet, qu'ils sont délivrés immédiatement contre espèces aux *guichets de la Caisse Municipale.*

Un fait est, d'ailleurs, à signaler : c'est que les demandes, en ce moment, portent surtout sur les *Bons à un an d'échéance* dont l'intérêt est fixé à 5,50 0/0, sans retenue pour impôts. Les *Bons à six mois* ne donnant qu'un intérêt de 5,25 0/0, on comprend la préférence qui s'attache aux premiers.

Ajoutons encore que les *Bons à un an* ont aussi cet avantage de prolonger d'une notable façon la période pendant laquelle leurs détenteurs auront la faculté d'user du droit que confèrent les *Bons Municipaux* de souscrire par privilège aux Emprunts que la Ville pourra émettre avant la date de leur échéance.

Au surplus, il ne serait pas exact de dire qu'en souscrivant à des Bons à un an on immobilise pour une durée plus grande l'argent consacré à cette opération, puisque ces Bons sont acceptés par la Banque de France en garantie des avances qu'elle consent.

En somme, l'accueil que reçoivent les nouveaux *Bons* était prévu, et il témoigne de la confiance inébranlable et bien légitime qu'inspirent l'avenir du pays et celui de la capitale dont la vie, depuis le début des hostilités, n'a jamais été suspendue, même au moment le plus critique, et qui, dès le lendemain de la Victoire, reprendra fièrement la haute place qu'elle a toujours su occuper dans le monde.

Interdiction d'émissions nouvelles. — Dans sa séance du 30 mai, le Sénat a adopté le projet de loi voté le 18 du même mois par la Chambre des Députés, et interdisant, jusqu'à une date à fixer par décret en conseil des ministres après la cessation des hostilités, l'émission, l'exposition, la mise en vente, l'introduction sur le marché en France de titres de rente, emprunts et autres effets publics étrangers, et d'obligations ou de titres, de quelque nature qu'ils soient, de villes, corporations ou sociétés françaises et étrangères.

Toutefois il peut être dérogé à cette disposition par arrêté du ministre des Finances, et le ministre a déclaré qu'il usera avec discrétion et largeur d'esprit du pouvoir qui lui est octroyé. Il permettra facilement la création de toute société qui se fondera pour aider à la Défense nationale ou l'élargissement de son cadre dans ce but.

Plus tard, quand il s'agira de reconstituer nos industries, de rendre la vie aux départements envahis, il va de soi que l'on accordera toutes les autorisations qui seront demandées.

La loi a été promulguée jeudi au *Journal officiel.*

Les délais de livraison sur les chemins de fer. — Le *Journal officiel* a publié mercredi un décret aux termes duquel les délais de livraison pour le transport des marchandises par chemin de fer sont augmentés en ce qui concerne le parcours total français.

1° En grande vitesse : de vingt-quatre heures, lorsque le parcours français est inférieur à 300 kilomètres ; de quarante-huit heures, lorsque ce parcours atteint ou dépasse 300 kilomètres.

2° En petite vitesse : de deux jours, lorsque le parcours français ne dépasse pas 150 kilomètres et d'un jour pour chaque fraction indivisible de 125 kilomètres, en sus des 150 premiers kilomètres.

En cas d'application de tarifs spéciaux à prix réduits et à délais allongés, l'allongement de délai prévu par le tarif est compté une seconde fois avec un minimum de cinq jours pour l'ensemble des deux majorations prévues.

GRANDE-BRETAGNE

Emission de Bons du Trésor anglais. — La Chambre des Communes siégeant en Comité a discuté lundi un bill donnant pleins pouvoirs au Gouvernement pour l'émission d'un Emprunt de 300 millions de livres sterling (7 milliards et demi de francs), au moyen de Bons du Trésor.

Ce mode d'emprunt a été critiqué au nom des financiers de la Cité, mais la discussion s'est terminée sans aucune adjonction d'amendements. Bien plus, le bill a été voté mardi en troisième lecture.

Il reste à la Chambre des lords à se prononcer.

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 31 mai, s'établit comme suit :

Département d'émission	Liv. sterl.
Billets émis	77.290.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	58.840.000
	77.290.000
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics y (compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	53.534.000
Dépôts divers	82.858.000
Traites à sept jours et diverses	30.000
Solde en excédent	3.142.000
	154.116.000

	Liv. sterl.
Garanties en valeurs d'Etat	38.187.000
Autres garanties	72.653.000
Billets en réserve	41.901.000
Or et argent monnayé en réserve	1.375.000
	154.116.000

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets public*	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements*	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
12 avril 1916	56.846	33.658	148.764	123 733	42.715	28.70	5 »
19 — ...	57.965	34.032	145.825	121.094	42.383	29.06	»
26 — ...	58 924	34.103	147.195	121.585	43.271	29.39	»
3 mai	57.469	34.333	134.469	110.566	41.586	30.92	»
10 — ...	59.363	34.426	138 277	112.597	43.387	31.37	»
17 — ...	60.094	34.671	139.228	113.066	43.873	31.50	»
24 — ...	60.032	34.744	13[illegible].656	109.634	43.738	32.20	»
31 — ...	60.215	35.389	136.392	110.840	43.276	31.72	»

Un nouvel impôt anglais. — Le Gouvernement Britannique a élaboré un nouveau « bill » tendant à frapper d'un impôt supplémentaire de 10 % les revenus des titres que le Trésor désire acheter et visant en particulier les valeurs américaines. Ce « bill » est assez favorablement commenté.

Sa mise en application porterait l'impôt sur les valeurs à 7 sh. par livre sterling (35 %). M. Mac Kenna, chancelier de l'Echiquier, se propose de faire certaines réserves relatives à l'exemption d'impôt sur les valeurs déjà déposées sous n'importe quelle forme, soit en Angleterre ou à l'étranger, en vue d'améliorer les changes.

Le service obligatoire en Angleterre. — Ainsi que nous l'avions annoncé il y a huit jours, le roi a sanctionné, le 25 mai, le bill relatif au service obligatoire, et a adressé, le même jour, du Palais de Buckingham, le message suivant à son peuple :

« Pour permettre à notre pays d'organiser plus efficacement ses ressources militaires dans la grande guerre actuelle pour la cause de la civilisation, j'ai jugé, sur l'avis des ministres, qu'il était nécessaire d'enrôler tous les hommes valides âgés de 18 à 41 ans.

« Je désire saisir cette occasion d'exprimer à mon peuple ma reconnaissance et de lui dire combien j'apprécie le splendide patriotisme et l'abnégation qu'il a manifestés et qui ont permis de lever par les engagements volontaires, depuis le début de la guerre, une armée qui ne compte pas moins de 5.041.000 hommes. Cet effort dépasse de beaucoup celui de n'importe quelle autre nation dans les circonstances analogues dont l'histoire fait mention. Ce sera là un sujet durable de fierté pour les générations futures.

« J'ai confiance que le magnifique esprit qui a soutenu jusqu'ici mon peuple à travers les épreuves de cette guerre terrible l'inspirera pour supporter le nouveau sacrifice qui lui est imposé aujourd'hui et qui, avec l'aide de Dieu, nous conduira à la victoire qui aboutira à la libération de l'Europe. »

Le « bill » entrera en vigueur le 24 juin prochain.

Pas de congé de la Pentecôte. — M. Asquith, premier ministre, a annoncé mercredi à la Chambre des Communes que le Gouvernement avait décidé qu'il était désirable, dans l'intérêt national, de remettre tous les congés jusqu'à la fin de juillet. Dans les chantiers de constructions navales et les usines de munitions, patrons et ouvriers, réunis en une conférence, ont accepté ce point de vue. Un accord a été conclu sur l'augmentation des salaires nécessitée par le surcroît de travail. Le Gouvernement, désirant que cette suspension des congés soit aussi générale que possible, a invité les autorités locales à lui prêter leur concours. Une proclamation renverra au mardi 8 août le congé du lundi de Pentecôte. Les banques sont disposées à accepter cet arrangement.

Le tunnel sous la Manche. — Le secrétaire du ministère des Travaux publics, sir Lionel Earle, parlant devant la commission parlementaire du projet de tunnel sous la Manche, vient de dire que l'alliance avec la France a supprimé toute crainte d'invasion. D'autre part, la guerre sous-marine a fait comprendre à tous les Anglais combien leur ravitaillement eût été facile si un chemin de fer eût relié l'Angleterre avec la France. Il eût été aisé également de transporter les troupes britanniques en France.

Sir Lionel Earle a ajouté qu'un tunnel sera la garantie la meilleure, la plus complète contre la famine.

Les frais du tunnel sont évalués à 400 millions de francs et la durée de construction à trois ou quatre ans.

RUSSIE

Bilan de la Banque Impériale de Russie. — Le dernier bilan de la Banque Impériale de Russie, arrêté au 8/21 mai 1916, se compare ainsi avec le précédent :

	1/14 mai 1916	8/21 mai 1916	Comparaison
Actif :	(Millions de roubles)		
Or (lingots, monnaies et bons de l'administr. des Mines)	1.631	1.630	— 1
Or à l'étranger	1.224	1.315	+ 91
Billon d'argent et de cuivre	62	62	»
Effets escomptés	346	340	— 6
Bons du Trésor à court terme	3.647	3.572	— 75
Prêts sur titres	641	704	+ 63
— sur marchandises	68	65	— 3
— aux institutions de crédit populaire	79	78	— 1
— agricoles	19	19	»
— industriels	8	8	»
— aux Monts de Piété	14	15	+ 1
Effets protestés	1	1	»
Titres appartenant à la Banque	205	206	+ 1
Divers	98	130	+ 32
Solde du compte des succurs.	196	247	+ 51
Total	8.239	8.392	+153
Passif :			
Billets de banque émis, sauf ceux en caisse de la Banque	6.213	6.261	+ 48
Capital	55	55	»
Dépôts	20	20	»
Comptes courants du Trésor	224	262	+ 38
— spéciaux et consignations	449	472	+ 23
— courants des particul.	1.022	1.021	— 1
Mandats non acquittés	28	25	— 3
Intérêts sur les opérations de l'exercice	37	43	+ 6
Sommes transitoires et divers.	191	233	+ 42
Total	8.239	8.392	+153

Impôt temporaire sur les revenus et nouvelles lois russes. — Conformément à l'article 87 de la loi fondamentale, les lois suivantes ont été promulguées à la date du 28 mai (n. s.) :

1° Loi établissant, pour les années 1916 et 1917, un impôt temporaire sur les revenus en temps de guerre, aux termes de laquelle, sur les revenus de 8 % jusqu'à 15 %, il sera prélevé une taxe de 20 à 30 % sur la portion de revenu comprise entre 8 et 15 %, et sur les revenus compris entre 15 et 20 % et au delà, il sera perçu une taxe de 30 à 40 %.

2° Loi créant un comité spécial d'évaluation des dommages subis en raison de la guerre par les sujets russes habitant l'étranger et établissant la déclaration obligatoire des biens meubles et immeubles des sujets ennemis et des sociétés appartenant à des ennemis.

3° Loi interdisant l'exportation des cuirs non ouvrés et des articles en cuir.

4° Loi établissant la franchise douanière pour l'importation de certaines machines servant à l'exploitation des mines.

ITALIE

Les délégués italiens à la Conférence économique. — On annonce de Rome que les délégués italiens à la Conférence économique des alliés arriveront à Paris le 4 juin.

Le ministre des Finances, M. Daneo, sera accompagné du directeur général des Gabelles, M. Lucciolli ; du directeur général du Commerce, M. Dragoni ; de M. Rossini, qui s'occupera des changes, et enfin d'un haut fonctionnaire du ministère des Travaux publics, pour le charbon et les transports.

Un ministère de l'approvisionnement. — Un bruit court dans les cercles bien informés de Rome : le Gouvernement aurait décidé la création d'un ministère spécial des approvisionnements. Le titulaire désigné serait M. Bissolati, député du 3e collège de Rome et leader des socialistes réformistes.

M. Bissolati est connu pour un esprit très méthodique et un travailleur acharné. On estime qu'il pourra rendre les plus grands services et que sous sa direction l'office des approvisionnements répondra enfin aux exigences imposées par les circonstances.

Son entrée au ministère serait due non pas à des intérêts politiques, mais à des nécessités techniques qui depuis longtemps déjà préoccupent le Gouvernement.

L'heure en Italie. — Un décret du Lieutenant général du Royaume paru le 27 mai établit qu'à partir du 3 juin à minuit, jusqu'à nouvel ordre, l'heure légale en Italie sera anticipée de 60 minutes.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 23 mai 1916, accuse, sur celui du 13 mai, les variations suivantes :

	13 mai	23 mai	Comparaison
	—	—	—
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.463	2.463	»
— argent	39	40	+ 1
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	684	508	— 176
Portefeuille d'escompte	5.047	5.267	+ 220
Avances	17	11	— 6
Portefeuille titres	36	36	»
Circulation	6.536	6.443	— 93
Dépots	1.511	1.776	+ 265

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse Or	Encaisse Argent	Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
31 juil. 1914	1.253	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 % (31 juil.)
7 août do	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 (3 août)
1916								
31 mars	2.460	44	945	6.988	4.358	8.113	12	5
7 avril	2.461	44	906	6.675	1.727	5.190	12	»
15 —	2.461	44	809	6.534	1.858	5.226	12	»
22 —	2.462	42	991	6.479	1.650	4.718	11	»
30 —	2.462	42	939	6.697	1.737	5.138	12	»
6 mai	2.463	40	878	6.642	1.642	5.052	11	»
13 —	2.463	39	684	6.536	1.511	5.047	17	»
23 —	2.463	40	508	6.443	1.776	5.267	11	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

Le nouvel Emprunt allemand et les nouveaux impôts prussiens. — On annonce que ce n'est pas à 10 milliards de marks (12 1/2 millions de francs), mais bien à 12 milliards de marks (15 millions de francs) que s'élèveront les nouveaux crédits qui vont être demandés au Parlement de l'Empire et qui nécessiteront un nouvel Emprunt de guerre.

Quant aux nouveaux impôts demandés à la Chambre prussienne, ils ont été votés le 31 mai, en troisième lecture, à l'unanimité moins les voix socialistes. D'après le compte-rendu parvenu, le projet relatif à ces impôts, dont nous parlions à la date du 5 mai, a maintenant force de loi.

Tous les orateurs ont eu, naturellement, quelques griefs à exprimer. Les conservateurs ont protesté pour la forme contre l'imposition des bénéfices de guerre qui mettent si lourdement à contribution les classes possédantes, ce qui, a observé le député Heydebrand, est parfaitement inique. Les membres du centre n'ont donné leur adhésion que contre la promesse que la loi n'aurait pas une durée supérieure à un an .Les radicaux adoptèrent un point de vue analogue, en ajoutant cependant que, s'ils votaient pour les projets gouvernementaux, c'était par esprit de sacrifice et volonté de vaincre.

Le Dr Lentze, ministre prussien des Finances, qui avait la pénible tâche de mettre tout le monde d'accord, le fit en annonçant que les impôts auraient forcément une durée supérieure à une année, attendu que le prochain budget présenterait certainement un nouveau déficit.

Puis, élevant la voix, il ajouta « que le Gouver-« nement se verrait bientôt obligé de soumettre « aux honorables membres de l'Assemblée un nou-« veau projet d'impôts ».

La dette publique de l'Allemagne. — A titre documentaire et comme suite aux études de notre Directeur, M .Edmond Théry, nous donnons ci-après le tableau comparé de la dette publique de l'Allemagne, en 1903 et 1913, pour l'Empire et les différents Etats :

Dette publique de l'Allemagne

	1903	1913
	—	—
	(En millions de marks)	
Empire d'Allemagne	3.174	5.177
Anhalt	4	6
Alsace-Lorraine	28	45
Bade	411	566
Bavière	1.729	2.489
Brême	212	299
Brunswick	56	41
Hambourg	482	842
Hesse	324	448
Lippe	1	1
Lubeck	31	70
Mecklembourg-Schwerin	120	151
Mecklembourg-Strélitz	2	3
Oldenbourg	57	81
Prusse	7.035	10.356
Reuss	1	1
Saxe	1.062	873
Saxe-Cobourg et Gotha	5	4
Saxe-Meiningen	8	6
Saxe-Weimar-Eisenach	3	2
Schwartzbourg-Rudolstadt	5	5
Schwartzbourg-Sonderhausen	6	6
Waldeck	2	2
Wurtemberg	529	640
Dette des Etats	12.113	16.937
Dette totale de l'Allemagne	15.287	22.114

Il résulte de ces chiffres qu'entre 1903 et 1913, la dette publique allemande a augmenté de 6.827 millions de marks, soit 45 % environ, et comme, pendant le même laps de temps, le chiffre de sa population n'a progressé que de 58.900.000 à 66.800.000 habitants, soit une augmentation effective de 7.900.000 individus ou 13.5 %, il s'ensuit que le montant de sa dette par tête d'habitant est passé de 259 à 351 marks.

Les débuts du vice-chancelier allemand. — Les débuts au Reichstag du Dr Helfferich comme vice-chancelier de l'Empire ont eu lieu mardi.

Aux conservateurs qui, par l'organe de M. von Graefe, demandaient la continuation de la guerre à outrance et la reprise de la campagne sous-marine, il a répondu, d'un ton très vif :

« On pourra reprocher cent fois au gouvernement d'avoir fait preuve de faiblesse, mais ce serait une faiblesse encore plus grande de nous laisser déranger, dans la voie que nous nous sommes tracée, par de semblables reproches.

« Je ne veux pas que l'on dise de moi que je suis traître à mon pays. »

Ces paroles étaient adressées au conservateur von Graefe, qui ne souffla mot.

Le Dr Helfferich, de plus en plus excité, se tourna alors vers le député révolutionnaire Statthagen et s'écria :

« Tout Allemand désire que nous sortions vainqueurs de cette lutte, sinon pourquoi le sang de nos frères en campagne aurait-il coulé ? Celui qui emploie de semblables expressions nuit considérablement aux intérêts de sa patrie.

« Ces débats ont prouvé une fois de plus qu'il était nécessaire de maintenir la censure. S'il y a quelque chose qui soit susceptible de nous rendre plus difficile la tâche de résister dans cette guerre *et même de nous empêcher tout à fait de tenir en affaiblissant le moral du peuple*, ce sont de semblables discours.

« Je prie tous les partis de réfléchir à la véritable situation dans laquelle nous nous trouvons et de ne pas oublier que ce dont nous avons besoin c'est d'unité pour que tous les facteurs de victoire soient de notre côté. C'est pourquoi nous comprendrons tous, depuis le premier jusqu'au dernier, que, dans ce but, nous devons tous rester unis comme un seul homme. »

Les membres du Reichstag sont demeurés muets devant cette mercuriale. Les socialistes eux-mêmes n'ont pas osé pousser la moindre exclamation.

La future politique allemande. — Le comte de Reventlow remarque dans la *Deutsche Tages Zeitung* du 29 mai qu'il a été beaucoup question ces derniers temps, en Allemagne, de la politique coloniale future de l'Empire. Il signale à ce propos en termes d'une grande véhémence qu'on cherche à distinguer une politique coloniale et une politique mondiale de l'Allemagne.

La première donnerait à l'Empire un grand domaine africain qui servirait désormais de déversoir à la force expansive de l'activité allemande. D'après le comte de Reventlow, cette politique est un piège. Si l'Allemagne y tombe, c'en est fait de sa grandeur.

Au contraire, la politique mondiale est celle qui, appuyée sur une supériorité militaire écrasante, assure des débouchés à travers le monde aux produits de l'industrie allemande. C'est la seule politique d'avenir pour l'Allemagne, la seule capable de la faire triompher dans la concurrence économique effrénée qui se déchaînera après la guerre.

Economies à faire. — Des avis de Berlin, datés du 24 mai, mentionnent qu'au cours de la discussion au Reichstag du budget de l'Intérieur, le député sozial-demokrate Stucklein a protesté contre les traitements élevés payés aux fonctionnaires civils dans la zone des étapes et dans les pays occupés.

On s'étonne d'ailleurs de trouver parmi ces fonctionnaires surtout des personnes qui ont de belles relations, et beaucoup d'avocats sans cause.

M. Lowald, du ministère de l'Intérieur, a répondu à l'orateur que les fonctionnaires envoyés à l'étranger étaient tous payés sur les ressources tirées des pays occupés. L'orateur a ajouté que, malgré tout, la Belgique fait des économies, puisqu'elle ne dépense rien pour son parlement et ses ministres ; sur quoi Ledebour s'est écrié : « Nous pourrions, nous, faire l'économie de vingt princes ! ». Il a été rappelé à l'ordre.

Le social Haase s'est associé aux réclamations de Ledebour ; il ne faut pas laisser dire, a-t-il observé, que l'administration vit aux dépens de la population.

La marine marchande de l'Allemagne. — Le bruit a circulé, dans ces derniers temps, que la *Hamburg-Amerika Linie* préparait un service transatlantique par grands sous-marins.

Jusqu'à plus ample informé, dit le *Journal de Lausanne*, il y a lieu d'accepter cette nouvelle avec circonspection. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les chantiers de constructions maritimes de l'empire ne chôment pas.C'est ainsi que la *Hansa Linie* vient d'ajouter six paquebots à sa flotte déjà considérable de 74 navires jaugeant 363.000 tonnes. Cette compagnie a commandé six autres vaisseaux du même tonnage.

La *Roland Linie*, de Brême, vient d'augmenter son capital à 12 millions de marks, pour la construction de nouveaux navires déjà sur chantiers.

La *Norddeutscher Lloyd* a considérablement augmenté sa flotte depuis le début de la guerre, et le tonnage sur chantiers pour cette compagnie dépasse tout chiffre de construction des programmes antérieurs.

Enfin la *Hamburg-Sud Amerika Linie* vient de prendre livraison d'un paquebot de 21.000 tonnes.

AUTRICHE-HONGRIE

Les nouveaux impôts en Autriche. — On avise de Zurich que, d'après le *Fremdenblatt*, de Vienne, une grande réforme financière est imminente en Autriche. Elle consistera notamment dans une augmentation des prix pour le tabac dont le Gouvernement a le monopole et dans un accroissement des taxes postales et autres recettes d'administration. Le budget de l'Etat sera également transformé en vue, d'une part, de réaliser de grosses économies et, d'autre part, de relever sensiblement les recettes de l'Etat.

Le quatrième Emprunt de guerre autrichien. — D'après des avis de Vienne, en date du 27 mai, les résultats définitifs du quatrième Emprunt de guerre autrichien seraient les suivants :

Les souscriptions à l'Emprunt d'Etat 5 1/2 %, amortissable en quarante ans, s'élèveraient à 2 milliards 314 millions de couronnes, et celles en Bons du Trésor 5 1/2 % remboursables le 1er juillet 1923, à 2 milliards 127.650.000 couronnes ; soit, au total, 4 milliards 442 millions de couronnes en chiffre rond. Dans ce montant, ne seraient pas comprises les souscriptions de l'armée.

On ignore le chiffre des prêts jusqu'à 75 % que les souscripteurs se sont fait consentir sur le montant de leurs souscriptions.

La politique germano-hongroise. — Le Comité directeur de la Société historique magyare, réuni ces jours derniers en une séance extraordinaire à Budapest, a voté à l'unanimité l'élection de l'empereur Guillaume II comme membre fondateur de la société. A cette occasion, le vice-président de la société, M. Desider Csanky, a exalté la solidarité magyaro-allemande dans un discours de grande portée politique. Il est important de remarquer que c'est Guillaume II lui-même qui avait fait savoir au président de la Société historique magyare,

M. Ludwig Thalloczky, par l'intermédiaire de M de Tschirschky, ambassadeur d'Allemagne à Vienne, qu'il désirait être nommé membre de la société.

Il semble bien que cet acte de l'empereur allemand ait été arrêté à l'avance entre Guillaume II et le comte Tisza par-dessus la tête du gouvernement de Vienne et qu'il soit une manifestation voulue de cette communauté de vues et de tendances que depuis longtemps l'empereur allemand s'est appliqué à établir entre sa politique et celle du parti hongrois germanophile que représentent les Tisza, le fils après le père.

Voici à l'appui un passage significatif du discours prononcé par le président de la société :

« Nous nous rendons compte — a dit M. Csanky — que le noble empereur, le grand homme de la grande époque, en adhérant à notre société, a voulu honorer notre passé national, nos idéals, nos revendications et rendre honneur à la grande part qui nous incombe dans la guerre mondiale en alliance avec lui. Cette sublime décision de l'empereur et chef de la grande nation allemande réunie, du grand allié de notre roi et de notre nation est une preuve éloquente d'une nouvelle évolution d'un temps nouveau. »

Cette importante déclaration a été chaleureusement applaudie par une assemblée nombreuse d'hommes politiques les plus en vue de la Hongrie et a soulevé une grande sensation. C'est bien la proclamation d'un accord magyaro-allemand ayant pour but essentiel une sorte de condominium germano-magyar qui ferait de l'Autriche allemande un Etat vassal où les Tchèques seraient livrés aux Allemands, et de la Hongrie une monarchie indépendante à laquelle tous les Slaves du sud seraient désormais livrés.

GRÈCE

L'Emprunt grec intérieur. — Les ministres des Finances et de l'Economie nationale et le régent de la Banque Nationale ont signé, le 25 mai, la convention de l'Emprunt intérieur dont il était question depuis longtemps déjà. Le montant nominal de l'Emprunt est de 115 millions et le montant effectif de 100 millions, dont 70 millions souscrits ferme par la Banque Nationale et le restant par des souscriptions publiques. Le taux de l'émission est de 88 1/2 et l'intérêt de 5 %.

L'Emprunt intérieur est garanti par les plus-values des revenus affectés à la dette, par l'impôt sur les raisins secs produisant annuellement environ quatre millions et la part de l'Etat sur les bénéfices de la banque.

Indépendamment de la prolongation de son privilège d'Etat, la Banque Nationale obtient le droit d'émission de nouveaux billets pour trente millions, tant pour les anciennes que pour les nouvelles provinces, et une augmentation de son fonds de réserve par l'émission de nouvelles obligations jusqu'à concurrence de 25 millions.

Depuis, cependant, on a annoncé que le raid des Bulgares en Macédoine grecque semblait appelé à exercer sa répercussion sur les contrats qui ont abouti au susdit Emprunt. Parmi les garanties données par le gouvernement grec figure, en effet, le revenu intégral des douanes de Cavalla. Or les banques contractantes auraient, dit-on, fait savoir, en raison des événements, que d'autres garanties étaient nécessaires.

Il est vrai, d'autre part, que le journal *El Secolo*, de Milan, fait observer que le coup bulgare s'est accompli en Grèce quarante-huit heures après la signature dudit Emprunt consenti au gouvernement grec, en apparence par la *Banque Nationale*, mais en réalité par un groupe de banquiers germano-américains de New-York. « Le gouvernement de Berlin, comme on le voit, fait payer très cher son argent, ajoute le journal italien.

HOLLANDE

La Hollande renonce aux capitulations dans l'Empire du Maroc. — On a annoncé, à la date du 29 mai, que le ministre de France à La Haye et le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas avaient signé une déclaration par laquelle la Hollande renonce pour ses consuls, pour les établissements et les sujets hollandais au bénéfice des capitulations dans l'Empire du Maroc.

SUISSE

Contre l'infiltration allemande. — On avise de Berne, à la date du 27 mai, que l'établissement en Suisse de nombreuses maisons allemandes avec raison sociale « Société suisse » a engagé le comité directeur de l'Union suisse du commerce et de l'industrie à demander aux autorités fédérales des mesures de défense contre cet abus. Le département fédéral de justice ayant répondu que la loi actuelle ne permettait pas d'intervenir, le comité directeur a convoqué la commission des représentants de l'industrie, qui a élaboré des propositions sur des bases nouvelles et l'a chargé d'en saisir le Conseil fédéral.

Les Sociétés d'assurances étrangères. — Une commission d'experts s'est réunie à Berne, les 23 et 24 mai, sous la présidence de M. Muller, conseiller fédéral, pour examiner un projet de loi sur les Sociétés d'assurances étrangères.

Au mois d'octobre 1915, le Conseil fédéral avait pris déjà un arrêté obligeant les Sociétés étrangères à déposer, en valeurs suisses exclusivement, une caution fixe de cent mille francs et la couverture pour le montant des assurances conclues en Suisse.

Le projet, présenté par le Département fédéral de justice et police et dont les dispositions essentielles ont été approuvées par la commission d'experts, établit que la caution déposée par les Sociétés d'assurances étrangères devra consister pour les trois quarts seulement en valeurs suisses, des difficultés s'étant présentées lors de l'exécution de l'arrêté du fait qu'il n'était pas toujours possible aux Sociétés d'assurances de déposer toute la caution en valeurs suisses. Le Conseil fédéral fixera la caution à déposer pour chaque Société d'assurances.

Le projet du Département de justice et police sera discuté dans le courant de l'été par le Conseil fédéral, de sorte que le projet définitif sera présenté probablement aux Chambres dans la session d'automne.

La crise hôtelière en Suisse. — L'Office des faillites d'Interlaken, annonce le *Genevois*, n'est pas saisi de moins de cent vingt-cinq demandes de mise en faillite d'hôteliers ou de gens exerçant des métiers annexes. En temps normaux, le nombre des faillites en voie de liquidation ne dépasse pas vingt-cinq.

Le même Office a accordé environ cent suspensions de poursuites, mais cette mesure ne remédie que temporairement à la situation des débiteurs, puisque les intérêts continuent à courir. La situation deviendrait extrêmement critique si la guerre devait se prolonger l'an prochain, et si, pour la troisième fois, nos stations climatériques se trouvaient privées d'hôtes étrangers.

ETATS-UNIS

La campagne présidentielle aux Etats-Unis. — On annonce de New-York au *Daily News* :

« L'ex-président Roosevelt va entreprendre la semaine prochaine dans quelques-uns des Etats de l'Ouest une sorte de campagne-tourbillon avant le 7 juin, date de l'ouverture à Chicago de la convention républicaine et de la convention de son propre parti, les progressistes. On croit actuellement que M. Roosevelt sera candidat des républicains, le juge Hughes n'ayant pas encore signifié qu'il accepterait d'être désigné comme candidat par le parti. A la Bourse de New-York, on parie 1 contre 2 que M. Roosevelt sera le candidat des républicains, et 3 contre 1 pour la désignation de M. Hughes.

« Il est certain qu'à Saint-Louis, dans la troisième semaine de juin, la convention démocrate désignera M. Wilson comme son candidat. M. W.-J. Bryan a déclaré carrément qu'il appuierait la candidature de M. Wilson et ne se rangerait pas du côté d'un parti quelconque de la paix-à-tout-prix, qui essaierait de faire de l'opposition au président. »

CONTREBANDE DE GUERRE

La contrebande du caoutchouc par la poste. — D'après le *Times* du 23 mai, le Tribunal des prises s'occupe du caoutchouc découvert dans les courriers transportés par les navires hollandais *Tubantia*, *Gelria* et *Hollandia*. Le ministère public conteste l'application, dans ce cas, de la 11e Convention de La Haye, garantissant l'immunité de la correspondance privée, les Allemands ayant voulu profiter de ce privilège pour faire passer de la contrebande.

On a saisi 173 paquets de caoutchouc d'une livre chacun à bord du *Tubantia*, 1.390 paquets sur le *Gelria* et 1.265 à bord du *Hollandia*, tous expédiés du Brésil à G. Vogtmann et Cie, à Hambourg. Une lettre expédiée de Para par Rudolf Hoffmann à Vogtmann mentionnait des expéditions de caoutchouc d'une valeur marchande de 13.000 marks. Une autre lettre de Vogtmann à des correspondants de Manaos les invitait à envoyer, sous forme d'échantillons sans valeur, 200 paquets de 320 grammes de caoutchouc brut .

Le moyen est sûr. Les autorités postales y gagnent et ne soufflent mot. Les bénéfices sont si élevés que l'affaire en vaut bien la peine. Les envois doivent se faire *viâ* Pernambouc, les navires hollandais qui y font escale ne touchant à aucun port anglais. Le président du tribunal s'est prononcé en faveur de la confiscation de cette prétendue correspondance qui n'était autre que de la contrebande.

Le bétail hollandais livré à l'Allemagne. — Notre excellent confrère l'*Information* publiait le 26 mai dernier la dépêche suivante d'Amsterdam datée du même jour :

Pendant quatre jours les frontières hollando-allemandes ont été ouvertes à l'exportation du bétail et, au cours de ces quelques jours, dit le *Telegraaf*, plus de 30.000 têtes de bétail hollandais ont passé en Allemagne.

Le cinquième jour cette exportation monstre vers l'Allemagne a provoqué, en Hollande, une augmentation du prix de la viande de 35 cents le kilo, soit environ 90 centimes.

D'après le *Handelsblad* la chasse faite au bétail hollandais pendant les jours qui ont précédé l'ouverture des frontières a été un fait indescriptible. Un seul exportateur a réussi à réunir un lot de 5.000 têtes. L'exportation n'était permise que pour les bœufs, le bétail de lait et les vaches pleines, mais l'empressement des vendeurs et des acheteurs était tel qu'aucune distinction ne fut faite et que tout le bétail présenté fut exporté en Allemagne.

Le *Telegraaf* dit que la Société protectrice des animaux a dû intervenir pour empêcher qu'on infligeât un traitement trop brutal aux bêtes qui étaient destinées à l'exportation. « Ce n'était plus des bœufs, des vaches ou des veaux qu'on exportait, mais des tas de viande vivante qu'on traitait de la manière la plus honteuse. Plusieurs bêtes sont mortes pendant le transport ; d'autres ont été piétinées, etc. »

Afin de mettre un terme aux mauvais traitements infligés aux animaux, le ministre de l'Agriculture a dû intervenir et un inspecteur du service vétérinaire a été délégué pour surveiller l'embarquement.

Commentant les agissements du gouvernement hollandais relatif à l'autorisation de ces exportations monstres de bétail hollandais en Allemagne, le *Telegraaf* écrit : « Des milliers de têtes de bétail ont été enlevées à la consommation intérieure et, après les bénéfices énormes qui ont été réalisés par suite de cette exportation, au lieu de diminuer le prix du bétail resté au pays ou de le maintenir au même taux, les acheteurs de bétail ont fait monter ce prix de 35 cents le kilo, soit environ 90 centimes. Ce fait est une preuve que le bétail qui a été exporté en Allemagne n'était pas l'excédent du bétail qui était en Hollande, mais le bétail même qui était destiné à la consommation intérieure. »

Revue Commerciale

Les stocks de café. — D'après des renseignements de Rotterdam, les arrivages de café en Europe se sont élevés en avril dernier à 420.000 sacs, contre 521.000 sacs en mars 1916 et 1.032.000 sacs en avril 1915.

Les ventes se sont chiffrées par 210.000 sacs, contre 1.122.000 en avril 1915 et 511.000 sacs en mars 1916.

Au 30 avril dernier, les stocks d'Europe s'élevaient à 3.599.000 sacs, contre 3.389.000 sacs au 31 mars 1916, 3.379.000 sacs au 29 février 1916 et 3.509.000 sacs au 31 janvier de la même année. Ils sont en diminution de 690.000 sacs sur avril 1915 et de 4.659.000 sacs sur le même mois de 1914. Le détail de ces stocks en sacs de 60 kilos est le suivant :

	Avril		
	1914	1915	1916
	—	—	—
Copenhague	60.000	71.000	200.000
Brême *	142.000	30.000	10.000
Hamburg *	2.156.000	290.000	50.000
Pays-Bas	747.000	376.000	180.000
Angleterre	416.000	288.000	503.000
Anvers *	1.087.000	875.000	20.000
Le Havre	3.052.000	2.163.000	2.239.000
Bordeaux	56.000	84.000	73.000
Marseille	129.000	86.000	224.000
Trieste *	413.000	26.000	»
Totaux	8.258.000	4.289.000	3.599.000

(* Estimés pour 1916 et 1915).

Quant à l'approvisionnement visible mondial, il a diminué de 447.000 sacs, de sorte qu'au 30 avril 1916 les stocks visibles de café, dans le monde entier, s'élevaient à 8.487.000 sacs, contre 8.934.000 sacs en mars dernier, 9.310.000 sacs en février 1916 et 9.023.000 sacs et 12.124.000 sacs respectivement en avril 1915 et 1914.

Au Havre, les cours sont sans changements et s'inscrivent : mars,, 71 fr. 25 ; mai, 74 fr. 50 et juillet 75 fr.

Production mondiale des engrais chimiques. — Dans son dernier bulletin de statistique agricole et commerciale, l'*Institut International l'Agriculture* de Rome vient de publier des renseignements très intéressants sur la production mondiale des engrais chimiques ; nous avons cru devoir en faire l'analyse suivante :

En ce qui concerne la production des phosphates naturels, les conditions toutes particulières de l'industrie, en raison de la situation internationale, rendent peu nombreuses les données disponibles relatives aux années 1914 et 1915. Certains pays ont même suspendu l'extraction des phosphates. D'autre part, le coût des transports maritimes a gravement